



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris
Tél.: 01 53 46 68 68 Fax: 01 53 46 68 70
E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

COMPTE RENDU CONVENTION VICHY 2010 Atelier " Ascensionnel "

Destinataires : Bureau Directeur FFP
Clubs Ascensionnel
Membres du Collectif Technique

PRESENTS :

- Représentant Fédéral

PERCHERON Jean-Luc, Vice Président de la F.F.P.
Référant du groupe de travail Ascensionnel pour le Bureau Directeur.

- Représentant des Clubs

MOREAU Joël DT Paraplane du Berry – **Grazzini Daniel** DT adjoint Para Plaine du Berry
BATTEDOU COSTA Nadine représente l'EFM Midi Pyrénées
PETIT PAS Sébastien Secrétaire Général P.C.A.C.B St Yan (Vice Président)
MARIEN Josette DT P.C.A.C.B. St Yan
MARIEN Alain DTE Ascensionnel P.C.A.B ST Yan
CHEVALIER Jacques G.I.P.S. Val d'Oise (Président)
LECAMUS Jacques G.I.P.S. Val d'Oise (DTE Ascensionnel)
RENOUX Claude CEP L LAVAL (Responsable de l'Ascensionnel)
ROUSSEAU Bernadette E.P.C.O.L Orléans DT
DU REAU Hugues PCS D'Anjou DT
GALLET Gilbert PARA CLUB DU PUY DT

Ordre du jour :

- L'avenir de l'Ascensionnel au sein de la Fédération Française de Parachutisme

Annexe 1 : Liste d'émargements

Annexe 2 : Liste des adresses mails des structures

Ouverture

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, Jean-Luc PERCHERON Vice Président de la F.F.P., énonce le constat des activités défailtantes de l'ascensionnel au cours de ces dernières années, d'où l'ordre du jour de cette réunion « l'Avenir de l'Ascensionnel » à la F.F.P.

Marie-Claude FEYDEAU, Présidente et le Bureau Directeur de la Fédération souhaitent une relance des activités Ascensionnelles par l'implication des clubs dans le recrutement des jeunes, pour un meilleur développement du parachutisme. Il a été mis en place courant mai 2009, un groupe de travail "Ascensionnel " constitué de :

PERCHERON Jean-Luc, Vice Président FFP (Référant du groupe de travail à la FFP)

MOREAU Joël: Référént ascensionnel (démissionnaire à ce jour)

GRAZZINI Daniel : Membre du groupe de travail

Un point général de la situation est présenté aux participants. Compte-tenu de la situation de précarité dans laquelle se trouve l'ascensionnel, le groupe de travail souhaite palier au plus urgent et s'est attaché dans un premier temps à apporter des modifications sur la réglementation ascensionnelle.

Suite à un état des lieux de l'activité Ascensionnel et la mise à jour des listes de Moniteur, TFA et Pilote Tandem, il a été établi un questionnaire adressé à tous les clubs ascensionnels. Les réponses sont restées insuffisantes de plus, il a été proposé pour le 12 décembre 2009 une réunion des clubs Ascensionnel dans les locaux de la FFP, par manque de participants des clubs concernés cette réunion n'a pas eu lieu.

Courant décembre 2009, une note fédérale faisant appel à candidature pour un poste de Responsable Technique Fédéral Ascensionnel à été diffusée à tous les clubs, trois postulants ont adressé leur candidature. Le Bureau Directeur FFP a décidé de mettre en place pour l'ascensionnel un Collectif Technique Ascensionnel composé de :

- Responsable du collectif Technique National Ascensionnel : GRAZZINI Daniel
- Membres du Collectif Technique Ascensionnel : de SAILLY Xavier
- Membres du Collectif Technique Ascensionnel : GHRISS Pascal (*à confirmer*)

Une présentation de nouvelles cartes Moniteur TFA et Initiateur Pilote Tandem ont été proposées celles-ci ont été acceptées.

Les représentants des clubs demandent pourquoi les courriers (questionnaire et appel à candidature) diffusés par la FFP n'ont pas été reçus par tous et s'étonnent également que les clubs n'aient pas été consultés pour l'établissement des modifications de la réglementation ascensionnel, ils demandent quelles ont été ces modifications ?

- Concernant les courriers Fédéraux, ceux-ci sont diffusés par le biais du fichier informatique établis en fonction des données administratives adressées par les Clubs à la FFP.
- Concernant les modifications apportées à la réglementation, celles-ci étaient attendues depuis longtemps par la majorité des clubs Ascensionnels, néanmoins rien n'est figé dans la constitution de la réglementation, il est toujours possible de la faire évoluer.

Les Clubs sont donc invités à prendre connaissance de ces modifications en consultant la réglementation ascensionnelle sur le site intranet FFP:

- Procédures Techniques et Administrative, les articles :
- 1.8 - 1.11 - 2.2 - 3.2.1 – 3.2.2 – 4.3 et Annexe 2
- Modalités & programme pour la qualification de Moniteur, les articles :
- 1 - 2 - 3 - 3.1 - 3.2 - 3.3 - 4 - 4.2 - 6.1 - 6.2 - 9 - 10 – Annexe 3
- Modalités & programme pour la qualification de Technicien Fédéral Ascensionnel, les articles :
- 1.2 - 2 - 4.1 - 5 - 7 - 8
- Modalités & Programme pour la Qualification d'Initiateur Pilote Tandem, les articles :
- 1 - 2 - 3 - 6.1 - 6.2 - 7 - 8 - Annexe 1 - Annexe

Afin d'affiner la mise à jour de la réglementation Ascensionnel, il est demandé aux clubs de faire remonter leurs propositions de modifications éventuelles à apporter au texte initial.

Il apparaît également un dysfonctionnement depuis plusieurs années ; certaines informations n'ont pas été centralisées au siège de la Fédération en effet celle-ci étaient soit mal transmises ou mal enregistrées. Afin de rectifier des fichiers incomplets et pour plus de clarté, de compréhension, d'efficacité, il est souhaité par tous, qu'une meilleure communication soit établie entre Club / FFP – FFP / Club – Club / Club., afin que puisse perdurer l'Ascensionnel à la F.F.P.

- En fonction de quoi pour permettre d'établir une meilleure communication, il est décidé par les personnes présentes d'établir la liste e-mail des correspondants Ascensionnel des clubs et responsable FFP (voir liste jointe annexe2)
- Afin d'effectuer la mise à jour et corriger les éventuelles erreurs des listings (Moniteur, TFA, Pilote Tandem ...) pour également l'établissement des nouvelles cartes des cadres techniques qui seront adressées directement à leur détenteur. Chaque club est donc convié à faire un état des lieux et transmettre les informations concernant les données suivantes :
 - Coordonnées exacte du club :
 - Adresse
 - n° Téléphone (fixe, portable, fax, e-mail)
 - Président
 - Correspondant Ascensionnel
 - Adresse e-mail
 - Directeur Technique
 - Listing des cadres techniques :
 - Nom prénom
 - Date de naissance
 - Adresse
 - Qualification (Moniteur, TFA, Pilote Tandem)
 - N° de qualification
 - Date d'obtention
 - Spécialités (Terrestre, Aquatique, Nautique)
 - Type de pratique (Postes : Fixe, Mobil, semi Mobil)
 - Liste des licenciés (ascensionnel, conventionnel, parapente) pratiquants l'ascensionnel d'une manière permanente ou occasionnel (à reprendre sur plusieurs années pour ceux qui le peuvent), afin de quantifier les pratiquants ascensionnel dans la FFP.

- Concernant la formation des cadres Techniques, il est demandé de recenser les besoins pour 2010 et 2011 pour l'organisation des examens de Monitorats.
- Adresser à la FFP les types d'épreuves et dates des compétitions non fédérales organisées par les clubs Ascensionnel pour diffusion.

Toutes ces informations devront être transmises à la F.F.P.

Questions soulevées :

- ✓ la Licences Participation Initiation Ascensionnel est, selon l'ensemble des clubs, trop chère pour l'incitation à la découverte du sport parachutiste, par l'ascensionnel.
- ✓ Il est demandé également que le collectif technique fédéral se penche sur la constitution d'un document pour la formation des cadres techniques ascensionnel.
- ✓ Mais aussi l'établissement d'un cahier des charges sur le matériel ascensionnel.
- ✓ Etablir pour le suivi des élève un carnet de progression spécifique ascensionnel facilement imprimable par chaque club (Joël MOREAU propose de soumettre un model de carnet).

Les représentants des clubs présents soulignent que des coquilles et des erreurs ont été relevées dans la rédaction des textes de la réglementation, il serait donc souhaitable de les rectifier

Proposition des modifications à la réglementation Ascensionnel,

Dans Modalités & programme pour la qualification de Technicien Fédéral Ascensionnel, comme suit, sur les Articles suivent :

Article : "3. CONDITIONS D'ACCES AU TITRE" ajouté dans 4 ième alinéa à la suite de "être titulaire du permis de conduire" le texte suivant " *pour pouvoir conduire les véhicules tracteurs*"

Article : "6.1. Formation T.F.A. sur poste mobile" à revoir pour modification de la rédaction du texte dans son intégralité

Article : "6.2. Formation de technicien fédéral ascensionnel sur poste fixe" revoir la rédaction du 1^{er} alinéa, il est également demander que soit retiré dans le 2^{ème} alinéa la phrase "*les premiers exercices se feront obligatoirement avec un lest et en aucun cas avec un être humain*".

Les T.F.A. sont soumis de par leurs fonctions à prodiguer des renseignements, des conseils, des consignes de guidage et de sécurité aux élèves pendant la phase de tracté ou treuillé.

C'est pourquoi il est proposé de régulariser la fonction en modifiant la dénomination par : "*Initiateur Technicien Fédéral Ascensionnel*".

Les clubs soucieux de l'avenir de l'ascensionnel expriment leurs volontés de vouloir concentrer les efforts vers la promotion de l'ascensionnel plus particulièrement en direction des jeunes 12/16 ans, le recrutement, la pérennisation des pratiquants dans l'esprit du sport Parachutiste.

Liste d'émargements

Nom	Prénom	Club	Fonction
PERCHERON	Jean Luc	F.F.P.	Vice Président FFP
MOREAU	Joël	Para Plaine du Berry	DTE Ascensionnel
GRAZZINI	Daniel	Para club du puy	DTE Ascensionnel adjoint
De SAILLY	Xavier	Para Plaine du Berry	DTE Ascensionnel adjoint
BATTEDOU COSTA	Nadine	E.P.M.P. Bouloc	<i>Pour Pascal GHRISS</i>
PETIT PAS	Sébastien	P.C.A.C.B. St Yan	Vice President PCACB SY
MARIEN	Jo	P.C.A.C.B. St Yan	Secrétaire
MARIEN	Alain	P.C.A.C.B. St Yan	DTE Ascensionnel
CHEVALIER	Jacky	G.I.P.S. Val d'Oise	Président GIPS
LECAMUS	Jacques	G.I.P.S. Val d'Oise	DTE Ascensionnel
RENOUX	Claude	C.E.P.L Laval	Responsable de l'Ascensionnel
ROUSSEAU	Bernadette	E.P.C.O.L Orléans	DTE
Du REAU	Hugues	P.C.S. d'Anjou	DTE Ascensionnel
GALLET	Gilbert	P.C.P. Le Puy	DTE Ascensionnel

Listing des adresses e-mail des correspondants Ascensionnel

- Jean Luc PERCHERON Vice Président FFP : percheron.jl@hotmail.fr
- Daniel GRAZZINI : daniel.grazzini@orange.fr - tél :04-78-86-02-88 ou 06-87-69-75-97
- Xavier de SAILLY : x.desailly@sfr.fr
- Ecole de Parachutisme Midi Pyrénées (EPMP Bouloc) : Pascal GHRISS : pghriss@yahoo.fr - contact@bouloc-skydive.com
- Para club Ascensionnel Charolais Brionnais (PACB) : correspondance courrier Josette MARIEN,
4 rue Mozart 42120 LE COTEAU - famillemarien@yahoo.fr
- Groupement d'Initiation au Parachutisme Sportif (GIPS) : correspondance Président
Jacky CHEVALIER – jacky.mablasy@orange.fr – Tél. : 01-39-60-58-66
- Para Plaine du Berry (PPB) : correspondance courrier Joël MOREAU, 2 allée des Bergeronnettes
36110 LEVROUX - paraplaineduberry@orange.fr - joel-moreau36@orange.fr
- Ecole de Parachutisme de Centre Orléans Loiret (EPCOL) : Bernadette ROUSSEAU BP54 45110
CHATEAUNEUF SUR LOIR - contact@parachutisme-orleans.net ou bernadette@parachutisme-orleans.net tél : 06-15-74-69-18
- Centre Ecole de Parachutisme de Laval (CEPL) : correspondance ascensionnel Claude RENOUX -
clauderenoux@wanadoo.fr - tél : 06-07-71-38-60
- Para Club Sportif d'Anjou (PCA) : DTE Ascensionnel Hugues Du REAU : -
hugues.dureau@wanadoo.fr
- tél : 06-77-40-70-45
- Para Club du Puy (PCP) : DTE Ascensionnel Gilbert GALLET : - gallet48@orange.fr ou
paraclubdupuy@wanadoo.fr – tél : 04-71-0800-89